

## Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE AMIVE

### Au Foyer Rural de Saint-Laurent-la-Roche

4 mai 2024 - 10H

Le quorum de 31 adhérents étant atteint, l'assemblée générale peut valablement avoir lieu. Notre association compte à ce jour 122 adhérents.

### Bilan 2023

Cette année 2023 fut riche en évènements qui ont permis de faire connaître et rayonner notre association.

Chantal Vincent commente les activités passées.

### Randonnées

Une randonnée de printemps dite « **randonnée de la Pietà** » en direction de Cesancey afin de découvrir la sculpture classée de cette « Vierge de pitié » dans son église alors qu'elle provient de l'hôpital de Saint-Laurent-la-Roche. Les liens entre les deux villages sont confirmés par la pierre tombale, à Cesancey, de Guyot Baldoux qui était recteur hospitalier de Saint-Laurent (XVII<sup>e</sup> s.). De plus, dans le chœur de l'église de Saint-Laurent se trouve la dalle funéraire du curé Claude Baldoux, originaire de la même famille de Cesancey.

Une randonnée « **Sur les traces des voies romaines** » a eu lieu en été et a permis d'explorer sur le terrain les termes de la conférence du mois d'août.

**Un concert : L'Ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu** nous a une fois de plus enchantés par sa prestation. C'était malheureusement sa dernière intervention puisque cette chorale cesse son activité.

**Une conférence : « Saint-Laurent-la-Roche à la croisée de voies romaines »** par Jean-Charles ALLAIN a réuni plus de 80 personnes, passionnées par ce sujet, découvrant et apprenant à reconnaître les traces de ces nombreuses voies, y compris dont celle venant d'Italie.

**Brocantes** : Participation de l'AMIVE à 2 brocantes : la **brocante des châteaux** à Arlay qui a permis une recette importante de près de 2000 euros et la **brocante de Saint-Laurent-la-Roche**. Nous rappelons que le don d'objets de brocante nous intéresse ; vous pouvez ainsi participer par ces dons à la restauration de l'église.

**Réalisation d'une bannière brodée** : Présentation par Michèle Vaillat de la réalisation de la bannière brodée de Saint-Laurent-la-Roche en raison de sa filiation avec Gigny. A la suite de l'appel aux brodeuses décidé lors de l'A.G. de 2022, 10 habitantes du village ont participé à une réunion avec Mme Marie-Jeanne Lambert, ont choisi leurs motifs et brodé durant tout l'hiver. Cette bannière est à présent terminée et fera l'objet d'une présentation en juin 2024.

**Nettoyage du chemin de croix** découvert dans l'église lors d'un rangement. Il fera l'objet d'une remise en place sous l'autorité du curé de la paroisse.

## Visites de l'église

- **Visites de l'église, tous les mardis des mois de juillet et août**, assurées de 14 à 18h par les bénévoles de l'association.
- **Journées européennes du patrimoine**, en coopération avec d'autres animations du village : démonstration de battage à l'ancienne, exposition de photos et documents anciens du village par le Foyer rural dans la Chapelle Barrau et visites guidées de l'église par les bénévoles de l'AMIVE.

## Projet de reconstruction virtuelle du château de Saint-Laurent-la-Roche et de son bourg médiéval, présenté par Jean-Charles Allain

M. Jean-Paul Belfis, adhérent AMIVE et président de la société ROAV7, a mis à la disposition de l'AMIVE, les compétences de ses équipes. Avec toutes les autorisations nécessaires (préfecture, mairie, aviation civile et militaire) un drone professionnel a survolé la zone pour réaliser un jumeau numérique du site en 3 dimensions. Il permet grâce aux travaux coordonnés des ingénieurs de la société et des relevés sur le terrain et plans de Jean-Charles Allain, de réaliser, petit à petit, un essai de reconstitution virtuelle du château. Des photos et des vidéos prises à cette occasion sont à disposition de l'association et de la commune. L'ensemble de ce travail fera probablement l'objet d'une conférence en 2025.

## Bilan financier

Alain Juif, trésorier, présente le bilan financier.

### Compte de résultats du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES		PRODUITS	
Assurances	117,05 €	Adhésions	780,00 €
Sacem	0,00 €	Dons	3 870,43 €
Location salle + ménage	135,00 €	Ventes	14,00 €
Frais bancaire	34,92 €	Subvention	0,00 €
Dépenses diverses	854,22 €	Manifestations	
Cotisations FASPA	50,00 €	Pizza	0,00 €
		Randonnées	273,00 €
		Concert	670,00 €
		Conférence	800,00 €
		Brocantes	2 607,40 €
<b>Total des charges</b>	<b>1 191,19 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>9 014,83 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 823,64 €</b>		
Total	9 014,83 €	Total	9 014,83 €

L'association Saint-Georges a fait un don exceptionnel de 2000 € à l'AMIVE suite à la dissolution de sa structure et nous les en remercions vivement.

En fin d'exercice, l'AMIVE a une trésorerie positive de 23 604,81 euros. Le rapport financier 2023 a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

## Programme d'animations 2024

### Randonnées

- Randonnée des nivéoles – 24 mars 2024
- Randonnée du Savignard – 7 juillet 2024, avec un repas à la Grange Rouge

**Concert** : Chœur Roger Toulet – 8 juin 2024

**Brocante** : à Saint-Laurent-la-Roche, le 28 avril 2024

**Exposition et inauguration de la bannière** : 22 juin 2024. L'exposition « Fil de l'histoire et fils de couleurs : naissance d'une bannière brodée » durera jusqu'aux Journées Européenne du Patrimoine de septembre.

**Conférence** : 10 août 2024 – Philibert de Chalon (1502-1530), le destin d'exception d'un prince jurassien de la Renaissance

### Visites guidées

- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins – 22-23 juin 2024
- Journées Européennes du patrimoine – 21-22 septembre 2024, en coopération avec d'autres associations du village
- Visites tous les mardis de juillet et août de 14h à 18h

## Les travaux de restauration de l'église

Monsieur Le Maire de La Chailleuse a annoncé que le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les travaux de restauration et a présenté le déroulé de projet :

Deux rencontres communes entre élus de la mairie et membres de l'AMIVE ont eu lieu en février pour construire le cahier des charges des travaux envisagés. Il doit subir quelques modifications sollicitées par la DRAC qui demande des expertises complémentaires. Suivra un appel d'offre pour trouver l'architecte. La remise des conclusions est prévue pour la fin de l'année.

Le montant estimé des travaux est de 300 000 euros. Le plan de demande de subventions présenté par Monsieur le Maire est le suivant :

DETR ou DRAC : 90 000 €  
 Conseil départemental : 60 000 €  
 Conseil Régional : 30 000 €  
 Fondation du patrimoine : 30 000 €

L'AMIVE aidera à hauteur de 30 000 € si possible. Terre d'Emeraude sera également sollicitée. Le reste à charge prévisionnel pour la commune est de 60 000 €.

La souscription avec la Fondation du patrimoine va donc être relancée et nous soumettrons le dossier à la prochaine session du Loto du Patrimoine de Stéphane Bern.

Les travaux se dérouleront en différentes phases, entre 2025 et 2028 et comprendront :

- restauration de la peinture murale et investigations
- restauration du chœur et de l'avant-chœur,
- restauration de la chapelle Barrau.

- mise en valeur des pierres tombales du chœur avec l'accord du curé de la paroisse.
- restauration de la sacristie avec recherche d'autres éléments historiques.
- restauration des vitraux.

Plus tard : restauration de la toiture de la nef et de l'auvent.

M. le Maire remercie l'association AMIVE pour sa collaboration active à ce projet qui est une « grosse opération ». L'AMIVE remercie à son tour le maire et la commune pour le lancement de cette restauration.

Monsieur le Maire précise l'importance des autres travaux qui dépendent de la commune et doivent impérativement être réalisés : mise en sécurité de l'espace de jeux, travaux des abords de la nouvelle école, transformation de l'ancienne école qui deviendra une maison des aînés.

## **Vie de l'association**

### **Adhésions**

Pour faciliter le paiement de la cotisation annuelle, « helloasso » est à votre disposition et permet le paiement en ligne rendant ainsi plus facile le renouvellement des adhésions.

L'AMIVE rappelle que les adhésions sont essentielles à son fonctionnement et remercie tous les adhérents qui renouvellent leur adhésion chaque année.

### **Renouvellement de membres du bureau**

Christine Branchard, Michèle Vaillat, Alain Juif dont les mandats devaient être renouvelés ont été réélus à l'unanimité des présents et représentés.

Michel Billet rejoint le bureau de l'association et a été élu à l'unanimité moins 1 voix et une abstention.

### **Communication**

25 articles de presse ont été consacrés à l'église et aux manifestations organisées par l'AMIVE.

Présence active sur le réseau Facebook

Dépliants annonçant les activités et flyers distribués à l'occasion de chaque manifestation.

### **Partenariat**

L'AMIVE est partenaire d'autres associations liées au patrimoine : FASPA, Sites et Monuments.

Les coprésidentes de l'AMIVE :

Béatrice GENET Chantal VINCENT